

Crans-Montana pourrait quitter le Magic Pass

La station valaisanne menace de quitter le forfait qui réunit 30 domaines skiables si l'offre n'est pas adaptée.



Les remontées mécaniques de Crans-Montana demandent une adaptation de l'offre du Magic Pass.

Bild: Idd

Les remontées mécaniques de Crans-Montana (CMA) pourraient briser l'alliance qui réunit 30 domaines skiables romands au sein du Magic Pass. «Malgré l'augmentation de la fréquentation de la destination, elle n'est pas satisfaite de l'effet du Magic Pass sur ses finances», rapporte la société Magic Mountains Coopération qui gère le Magic Pass dans une prise de position officielle.

Dans «Le Temps», Philippe Magistretti, président de CMA, expose son mécontentement à l'égard du forfait lancé l'hiver dernier. Sa critique porte sur plusieurs points, à commencer par la politique tarifaire. Il demande que les paliers tarifaires soient instaurés. Il remet également en cause la fréquentation liée au Magic Pass. Selon lui, le forfait ne comble pas les creux de fréquentation mais au contraire, surcharge des périodes déjà prisées.

CMA menace aujourd'hui de quitter l'offre dès la fin de la saison d'hiver si celle-ci n'est pas adaptée. Elle a exposé ses exigences aux autres membres de la société lors d'une réunion qui s'est déroulée le 25 janvier, à la demande de CMA. «Les partenaires doivent tenir compte des desiderata de la plus grande station, celle qui a pris les plus gros risques», déclare-t-il au «Temps». Outre un ajustement du prix de l'abonnement, CMA souhaite pouvoir introduire des options pour son domaine skiable. Il songe à un accès limité en haute saison ou moyennant un supplément.

La société Magic Mountains Coopération n'aurait «pas pu répondre favorablement à toutes les requêtes de CMA». CMA a transmis cette réponse à son conseil d'administration qui tranchera.

Si CMA décide bel et bien de quitter le Magic Pass, cela signifierait une rupture de son engagement, initialement conclu pour trois ans. «Dans ce cas, la coopérative se réserverait le droit de réclamer réparation de tout éventuel dommage», écrit la coopérative. (htr/lg)

Publiziert am Mittwoch, 30. Januar 2019